DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

CONSERVATEUR HORIZON 2030

Parts I (Capitalisation) : FR001400EK63
Ce Fonds est géré par **CONSERVATEUR GESTION VALOR** – société de gestion agréée en France
Siège social : 59 rue de la Faisanderie – 75116 Paris. **www.conservateur.fr. Appelez le 01 53 65 72 31 pour de plus amples informations.**
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Conservateur Gestion Valor en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Conservateur Gestion Valor est agréée en France sous le n°GP-04000018 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés : Document produit le 31/12/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce produit est un OPCVM

Durée

Ce produit dispose d'une date d'échéance : le 31 décembre 2030 (5 ans).

Objectifs

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annualisée, nette de frais de 4,1% à la date de maturité du fonds (31 décembre 2030). Cette performance annualisée sur les parts « I » est un objectif et n'est pas garantie. Cet objectif de performance nette annualisée tient compte du coût de couverture, des éventuels défauts et recouvrements en cas de défaut, fonction des estimations de la Société de Gestion. Les éventuels défauts au-delà des estimations de la société de gestion pourraient obérer cet objectif de performance. L'horizon de placement recommandé est d'environ 5 ans, soit de la date de création du Fonds au 31 décembre 2030.

Le fonds est géré activement et sera investi dans des obligations de maturité 2030 maximum à taux fixes, variables ou indexées, émises par des entités publiques ou privées, avec une notation dite de « haute qualité » à l'achat. Le fonds peut être investi de 0% à 60 % de l'actif net dans des obligations hors UE (intégrant l'OCDE). La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations : le FCP pourra procéder à des arbitrages en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification ou d'anticipation d'une augmentation du risque de défaut d'un des émetteurs en portefeuille. Des arbitrages sont possibles, notamment en cas d'opération sur titres, de dégradation ou d'anticipation de dégradation de la qualité du crédit d'un émetteur. La fourchette de sensibilité du fonds évoluera entre 0 et 8.

- ✓ Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% en titres de créances ou produits de taux libellés en Euro et/ou en devises étrangères, sans distinction privé/public, avec une notation dite de « haute qualité » (en utilisant la moins bonne note des principales agences de notation ou équivalent selon analyse de la Société de Gestion). La notation moyenne minimum du fonds sera BBB- (en utilisant la moins bonne note des principales agences de notation ou équivalent selon analyse de la Société de Gestion).
- ✓ Le Fonds peut être exposé au risque de change à hauteur de 10% maximum de l'actif net sur le Dollar et la Livre sterling.
- ✓ Le Fonds peut investir à titre accessoire (jusqu'à 10%) en OPCVM français ou européens, en « UCITS ETF », ou en FIA français, européens ou étrangers éligibles, monétaires court terme ou obligataires pour gérer les liquidités du FCP
- ✓ Le Fonds peut être exposé aux marchés actions des pays de l'OCDE jusqu'à 10% maximum de son actif en direct via des obligations convertibles, dans la recherche d'un surcroit de performance.
- ✓ Le Fonds peut recourir aux instruments dérivés ou intégrant des dérivés (Instruments Financiers à Terme simples uniquement) afin de couvrir le portefeuille au risque des marchés taux et de change et/ou de l'exposer pour gérer la sensibilité du fonds notamment lors des remboursements des titres de créance. Ces opérations seront effectuées sans recherche de surexposition dans la limite d'un engagement maximal d'une fois l'actif.

Le fonds ne prend pas en comptes les incidences négatives en matière de durabilité (Principal adverse impacts - PAI) dans les décisions d'investissement. Les incidences négatives se définissent comme les effets négatifs qui pourraient être induits par les décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Information benchmark

L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Investisseurs de détail visés

Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle du produit. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit comporte des risques de perte en capital.

Faculté de rachat :

Les demandes de Souscriptions /Rachats sont pré-centralisées chaque jour chez Conservateur Finance (J). L'ensemble des Souscriptions/Rachats est ensuite centralisé avant 17h30 par CACEIS Bank et est exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative valorisée aux cours de clôture J+1, calculée et publiée en J+2 (soit à cours inconnu). Les règlements sont effectués à J + 3, J étant la date de centralisation. La VL est disponible sur Bloomberg.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Les documents légaux (les statuts, le prospectus du fonds, la note d'information et, le cas échéant, son actualisation, le rapport annuel du dernier exercice, tout rapport semestriel ultérieur, le rapport ESG et le présent document d'informations clés en vigueur) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : www.conservateur.fr. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à gvcontroleinterne@conservateur.fr. Si vous ne disposez pas d'un exemplaire papier de ce document, vous pouvez l'obtenir gratuitement en le demandant à gvcontroleinterne@conservateur.fr.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



RISQUE LE PLUS FAIBLE RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Il représente l'éventail de risque de chaque support d'investissement sous-jacent. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. La catégorie de risque associée à cet OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- L'impact des techniques telles que des produits dérivés

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future de marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un indicateur de substitution au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000€		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7455	6961
	Rendement annuel moyen	-25.45%	-6.99%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7521	8392
	Rendement annuel moyen	-24.79%	-3.45%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9685	9234
	Rendement annuel moyen	-3.15%	-1.58%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10334	11057
	Rendement annuel moyen	+3.34%	+2.03%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2016 et 2022.
Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2019 et 2025.
Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2015 et 2021.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10,000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de rendements possibles tels que calculés à partir de performances récentes. Les performances réelles peuvent être plus faibles.

QUE SE PASSE-T-IL SI L'INITIATEUR N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

La réduction du rendement (RDR) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	670 €	977 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,72 %	2,01 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,43 % avant déduction des coûts et de -1,58 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		SI VOUS SORTEZ APRES 1 AN
Coûts d'entrée	3 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	300 €
Coûts de sortie	3 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	291 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,50 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation correspond au maximum des frais prévu par le prospectus.	49 €
Coûts de transaction	0,12 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. Ce montant est un montant estimé ; le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	12 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,19% de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le support surpasse son objectif de rendement (20% TTC de la surperformance annuelle du FCP au-delà du seuil de déclenchement de 4.10%).	18 €

Les coûts ponctuels ci-dessus incluent les coûts de distribution de votre produit.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit. Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Le Produit dispose d'un dispositif de plafonnement de rachats dit "Gates" et d'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement appelé "Swing Pricing" décrits dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.conservateur.fr/reclamations. Pour toute réclamation, il conviendra de s'adresser au Conservateur, Cellule de traitement des réclamations, CS 41685, 75 773 Paris Cedex 16 ou par voie électronique à reclamations@conservateur.fr ou en renseignant le formulaire de réclamation directement sur le site internet du Conservateur www.conservateur.fr/reclamations/formulaire-reclamation.

Ces informations peuvent également être obtenues auprès de notre Centre d'accueil Téléphonique au 01 53 65 72 31 ou sur demande écrite à l'adresse suivante : Le Conservateur, Cellule de traitement des réclamations, CS 41685, 75 773 Paris Cedex 16 ou par courriel à l'adresse électronique suivante : reclamations@conservateur.fr. Ces démarches sont gratuites et n'impliquent pas renonciation à tout autre recours légal.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Il est important que vous lisiez intégralement la note d'information, qui vous est obligatoirement remise avant la souscription, et posiez toutes les questions que vous estimez nécessaires avant de signer le bulletin de souscription. Nous publions régulièrement des informations sur cet OPCVM ; vous pouvez les trouver sur notre site www.conservateur.fr.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur notre site www.conservateur.fr/ Rubrique "nos-produits" /"placements-financiers"/"Liste des fonds"/ jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part du fonds. La part n'a pas été souscrite ou n'a pas d'historique de plus de 12 mois, conditions réglementaires nécessaires à la publication d'une performance passée.

En cas de désaccord sur la réponse donnée à la réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, à la suite, notamment, d'un nouvel examen de la réclamation, vous pouvez choisir de recourir au médiateur de l'AMF. Les coordonnées du médiateur de l'AMF sont les suivantes : Médiateur de l'AMF, 7, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

